

SOPHIE MOREAUX*

École supérieure des arts Saint-Luc
Liège, Belgique
sophiemoreaux@gmail.com

NICO BROERS

École supérieure des arts Saint-Luc
Liège, Belgique
artbee@hotmail.com

*Auteur à qui doit être envoyée la correspondance

**UNE BASE DE DONNÉES
POUR AMÉLIORER
LA CONSERVATION
DES ŒUVRES
CONTEMPORAINES
CONSERVÉES DANS
LES LYCÉES EN RÉGION
RHÔNE-ALPES. UN PROJET
EXPÉRIMENTAL ET
FORMATIF**

Mots clés : art contemporain, collection, documentation, base de données, formation, art public

RÉSUMÉ

À la demande du Conseil régional de Rhône-Alpes (France), le Centre interrégional de conservation et de restauration du patrimoine (CICRP) de Marseille a confié à l'École supérieure des arts (ESA) Saint-Luc de Liège (Belgique) la réalisation d'un état des lieux de la collection d'œuvres contemporaines conservées dans les lycées publics rhône-alpins afin de définir une politique de conservation et de restauration de ces œuvres. La base de données originale créée met à la disposition des instances décisionnaires un outil efficace pour dégager les critères d'analyses et d'évaluation nécessaires à la conservation présente et future de la collection.

ABSTRACT

At the request of the Regional Council of the Rhône-Alpes (*Conseil régional de Rhône-Alpes, France*), the Interregional Center for the Conservation and Restoration of Heritage (CICRP, *Centre interrégional de conservation et de restauration du patrimoine*) of Marseille has asked the École supérieure des arts (ESA) Saint-Luc de Liège (Belgium) to undertake an inventory of the collections of contemporary artworks stored in public high schools in the Rhône-Alpes region in order to define a policy for the conservation and restoration of these works. The resulting initial database puts at the disposal of the decision-making entities an efficient tool for determining the analysis and evaluation criteria necessary for the present and future conservation of the collection.

RESUMEN

A petición del Consejo Regional de Ródano-Alpes en Francia (*Conseil régional de Rhône-Alpes, Francia*), el Centro Interregional de

INTRODUCTION

Le Conseil régional de Rhône Alpes (France) souhaitait connaître l'état de conservation de la collection d'œuvres contemporaines émanant du « 1% artistique » présentes dans les lycées,¹ afin de définir une politique de conservation et de restauration adaptée à ce patrimoine particulier, riche de près de 300 œuvres réparties sur un vaste territoire.² Il a sollicité le Centre interrégional de conservation et de restauration du patrimoine qui, dans le cadre d'un partenariat qui unit les deux institutions, a confié la réalisation de l'état des lieux à la section de conservation-restauration de l'École supérieure des arts Saint-Luc de Liège. Le travail a été pris en charge par une vingtaine d'étudiants de master en conservation d'œuvres d'art, dont la finalité des études s'oriente vers les matériaux contemporains, sous la supervision de deux professeurs de l'ESA et avec l'appui des spécialistes du CICRP.

LA FICHE DE CONSTAT D'ÉTAT ET LA BASE DE DONNÉES

Une fiche de constat d'état a été conçue et adaptée à la particularité du projet. Chaque fiche décrit une œuvre et son environnement, analyse son état de conservation et identifie les causes d'altération. Elle émet des préconisations pour améliorer la conservation (Figure 1–3). Les recherches menées au sein des groupes de réflexion internationaux sur une méthodologie de travail adaptée à l'art contemporain ont servi de base pour la réalisation de la fiche (Benders 2005). Pour faciliter le traitement des informations récoltées, les fiches descriptives sont organisées dans une base de données originale, articulée pour répondre aux objectifs définis: révéler les problématiques existantes, hiérarchiser les priorités en matière de traitements et dégager des pistes pour améliorer la conservation des œuvres et des futures acquisitions. L'efficacité des recherches dans la base est assurée par l'utilisation de mots-clés pour les rubriques susceptibles de permettre des classifications précises. Les photographies réalisées par les étudiants lors des visites dans les lycées sont visibles à partir des fiches afin de visualiser l'œuvre et son état.

LE BILAN

Pour répondre aux impératifs de rapidité de lecture et d'analyse de la base, un bilan est proposé au bas de chaque fiche, exposant l'état de

Conservación y Restauración del Patrimonio (CICRP, *Centre interrégional de conservation et de restauration du patrimoine*) de Marsella ha solicitado a la Escuela Superior de Arte (ESA, *École supérieure des arts*) Saint-Luc de Liège (Belgica) que realice un inventario de las colecciones de obras de arte contemporáneo almacenadas en escuelas públicas de enseñanza secundaria de la región de Ródano-Alpes, con el objetivo de definir una política para la conservación y restauración de estas obras. La base de datos inicial que se obtuvo es una herramienta eficaz a disposición de las entidades responsables de la toma de decisiones, para determinar los criterios de análisis y de evaluación necesarios para la conservación actual y futura de las colecciones.

l'œuvre et de son environnement avec une évaluation de l'urgence de l'intervention (Figure 3). L'analyse du bilan évalue ces états avec précision (Tableau 1).

Tableau 1

Répartition des œuvres dans chaque rubrique du bilan

constat d'état	état de l'œuvre	intervention requise	environnement
constat d'état: 266	ruine: 8	intervention urgente: 20	péril: 22
œuvre non examinée: 20	mauvais état: 122	traitement: 192	dangereux: 41
disparition: 20	état satisfaisant: 96	entretien: 132	perfectible: 82
	bon état: 43		correct: 95

Réalisation effective du constat d'état – ligne 1

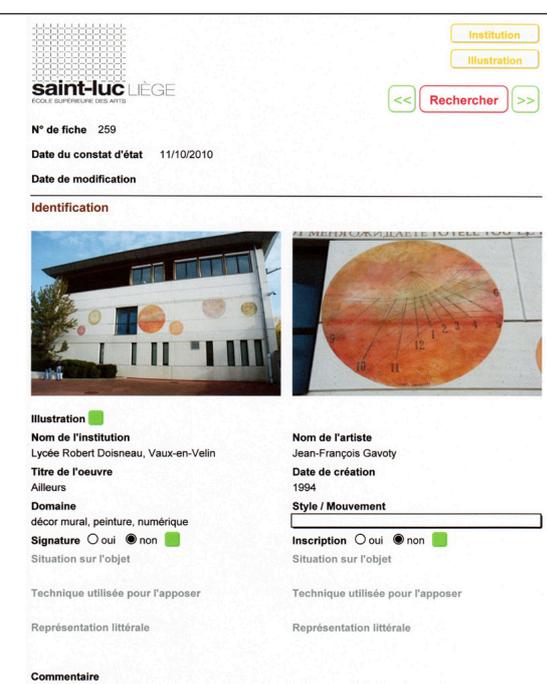
Les œuvres n'ont pas pu être examinées dans plusieurs cas. L'œuvre n'a pas été retrouvée au sein du lycée ou a été recouverte lors de travaux de rénovation. Elle n'est pas détruite, mais n'est plus visible sous la couche de peinture, d'enduit ou de matériaux isolants. D'autres œuvres ont été déplacées et ne sont plus accessibles dans le lycée. Dans le cas d'œuvres disparues, la destruction est attestée. Elle résulte le plus souvent d'une restructuration des bâtiments qui n'a pas tenu compte de l'œuvre dans le nouvel aménagement du site.

Appréciation de l'état de conservation des œuvres examinées – ligne 2

Les œuvres en ruine sont jugées trop altérées dans leur matérialité et dans leur esthétique. Ces états résultent de dégradations volontaires ou d'un mauvais vieillissement des matériaux constitutifs, lui-même imputable à un manque d'entretien ou à un défaut dans la conception de l'œuvre. Les œuvres en mauvais état sont dégradées et doivent recevoir un traitement de conservation et de restauration, soit à moyen terme soit de façon urgente. Les œuvres dans un état satisfaisant montrent de légères dégradations, relativement stables, qui nuisent peu à l'esthétique. Les traitements préconisés sont des interventions légères au niveau de la structure ou des nettoyages de surface pour améliorer l'image et éliminer les sources d'altération. Un entretien régulier peut dans ce cas aussi être conseillé. Enfin, les œuvres en bon état ne présentent pas d'altération notable, ni dans leur matérialité ni dans leur esthétique.

Définition des priorités d'interventions en introduisant une notion d'urgence – ligne 3

Les œuvres pour lesquelles une intervention urgente est préconisée sont dans un état de conservation précaire et instable. Les traitements effectués doivent rapidement freiner le processus de dégradation. Les œuvres retenues dans cette catégorie sont constituées de matériaux fragiles dégradés ou conservés dans un milieu mal adapté. La dangerosité de certaines structures pour le public est un critère de priorité. Des analyses et examens préliminaires sont recommandés lorsqu'une identification précise des matériaux ou des agents



Identification

Illustration

Nom de l'institution
Lycée Robert Doisneau, Vaux-en-Velin

Titre de l'œuvre
Ailleurs

Domaine
décor mural, peinture, numérique

Signature oui non

Situation sur l'objet

Nom de l'artiste
Jean-François Gavoty

Date de création
1994

Style / Mouvement

Inscription oui non

Situation sur l'objet

Technique utilisée pour l'apposer

Représentation littéraire

Commentaire

Figure 1
Fiche de constat d'état: identification

de détériorations est nécessaire à la définition du traitement. Les œuvres nécessitant un traitement de conservation et de restauration sont identifiées de même que celles qui ne requièrent qu'un entretien régulier.

Evaluation de l'environnement de l'œuvre et de son impact sur la conservation – ligne 4

Les œuvres en péril à cause de leur environnement sont menacées à court terme lors d'une restructuration des bâtiments qui les contiennent. Les environnements dangereux révèlent des effets néfastes sur les matériaux constitutifs des œuvres et leur constatation indique la nécessité de prendre des mesures pour enrayer le processus d'altération. Les facteurs responsables sont une exposition trop intense à la lumière, des mauvaises conditions d'entreposage, un manque de précaution dans la présentation ou la fréquentation du public, la présence de source de dégradations comme des jardinières à proximité de peintures. Dans la majorité des cas, les interventions sont à réaliser sur l'environnement lui-même et non sur les matériaux de l'œuvre, sauf s'ils nécessitent des traitements de conservation et de restauration. Les environnements perfectibles concernent surtout les cas où la sensibilisation du public peut être améliorée. Des actes de vandalisme, l'absence de respect, le manque d'entretien ont été constatés et une signalisation adéquate fait défaut. Les environnements corrects confèrent de bonnes conditions de conservation et n'occasionnent aucune source de dégradation.

LA COLLECTION ET LES LYCÉES COMME LIEUX DE CONSERVATION

L'analyse des informations rassemblées dans la base de données a permis de cerner les particularités des œuvres, de la collection et surtout celles des lieux de conservation que constituent les lycées.

Le « 1% artistique »

Le « 1% artistique » fait référence à la loi qui prévoit qu'un pour cent des sommes consacrées par l'Etat pour la construction d'un établissement public finance la réalisation d'une œuvre d'art contemporaine intégrée au projet architectural. Les choix de disciplines sont libres mais l'œuvre doit être réfléchie en fonction du lieu qui l'accueille. La maintenance incombe au maître d'ouvrage mais l'artiste dispose d'un droit moral sur son œuvre et doit être averti de toute modification ou de tout déplacement de celle-ci.³

La collection

Les œuvres conservées dans les lycées appartiennent à des domaines artistiques variés. Néanmoins, certains domaines sont sensiblement majoritaires comme la sculpture et le décor mural. Les arts graphiques sont moins représentés de même que les photographies et les œuvres textiles. Ces grandes dominantes trouvent leur explication dans l'homogénéité des

Lieu de conservation

Situation
extérieur

Orientation
sud

Description du lieu
Façade Sud du bâtiment situé à droite de l'entrée principale du lycée. L'œuvre est visible de la cours, de la rue et se reflète dans les vitres de l'entrée du bâtiment d'en face. Elle est réalisée sur un mur blanc situé sur le mur droit lorsque l'on pénètre dans la cours.

Description

Dimensions Zone réservée à la peinture: L 2,5 m x H 19,4 m

Nombres de parties 9

Description de l'oeuvre
Représentation de sept cadrans solaires circulaires et une ligne de texte.
Description des sept globes peints de gauche à droite :

Matériaux constitutifs
métal
peinture, pigments
enduits, chaux

Commentaire
La peinture est appliquée sur le mur réalisé en plaques de béton clair et lisse.
L'ingénieur qui a aidé Jean-François Gavoty pour la réalisation de la partie informatique est identifié dans fiche de l'institution.

Réalisation

Lieu de réalisation
sur place

Processus de réalisation
par l'artiste

Personnes incluses dans la réalisation
les élèves ingénieurs de l'Ecole centrale de Lyon

Méthode de réalisation
peinture

Documents concernant la réalisation en annexe oui non

Commentaire

État de conservation

Lieux de conservation antérieurs

Interventions antérieures oui non

Nature de l'intervention

Motif de l'intervention

État de l'intervention

Nom de l'intervenant

Dégradations oui non

Nature de la dégradation
perte d'adhérence, écaillage, pulvérisation.

Origine de la dégradation
physique et chimique

Commentaire
Anchorage : forte dégradation, décoloration du bleu et pulvérisation de la couche supérieure. La planète est devenue rouge. Arbre localisé par devant qui accélère les dégradations.
Chihuahua : bon état de conservation

Conclusion de l'état de conservation
L'oeuvre est altérée et nécessite un traitement de restauration.

Mesures de conservation et de restauration

Déplacement possible en vue d'un traitement oui non

Mesures de conservation préventive recommandées oui non

Sensibilisation auprès du public.
Tailler l'arbre qui pousse devant le cadran de gauche.

Traitements curatifs requis oui non

Traitement de conservation: fixations des soulèvements.
Enquête auprès de l'artiste pour identifier les matériaux (liant).
Application d'une protection anti-UV pour limiter les décolorations.
Réactivation du travail pédagogique autour du site internet et réinstallation du 8e cadran.

BILAN

Constat d'état
 constat d'état oeuvre non examinée disparition

Etat de l'oeuvre
 ruine mauvais satisfaisant bon

Intervention requise
 intervention urgente conservation restauration entretien

Environnement
 péril dangereux perfectible correct

Figure 2

Fiche de constat d'état, suite : lieu de conservation, description, réalisation

Figure 3

Fiche de constat d'état, suite : état de conservation, mesures de conservation et de restauration, bilan synthétique

lieux de conservation et du public auxquels sont destinées ces œuvres. Les sculptures et les décors monumentaux proposent peut-être de façon plus évidente un surcroît de visibilité et de durabilité que d'autres techniques artistiques. La place et l'impact des œuvres dans l'établissement sont très variables.

Les lycées, lieux de conservation

La particularité de la collection tient surtout au lieu de conservation que représentent les lycées et cela a bien entendu un impact sur la conservation des œuvres. En tant que lycée, les bâtiments ne sont pas conçus pour conserver des œuvres d'art comme pourrait l'être un musée. Si une œuvre nécessite un environnement spécifique pour éviter des dégradations (taux d'humidité, lumière, pollution, passage du public...) et que ces précautions n'ont pas été inscrites lors de la construction du bâtiment, les modifications appropriées ne sont pas toujours envisageables dans la structure architecturale. D'autre part, le public ne se comporte pas forcément de la même manière vis-à-vis d'une œuvre d'art dans un lieu qui n'est pas destiné a priori à en contenir. Cet élément induit un facteur important au niveau des sources de dégradations ; la méconnaissance de la présence de l'œuvre au sein de l'établissement. Il est arrivé plusieurs fois que personne dans le lycée ne se souvienne même de son existence. Au-delà des problèmes de vandalisme, de nombreux dégâts découlent de maladresses, de manques de précaution, de manques d'entretien (Figure 4). La grande mobilité du public dans les lieux scolaires peut être en partie responsable de cette méconnaissance. Il est évident que les étudiants ne restent qu'un nombre limité d'années au sein d'une même institution, mais c'est également le cas pour le personnel enseignant, administratif et d'entretien. Il fut souvent difficile de trouver au sein du lycée une personne ayant connu l'œuvre dans sa forme initiale ou ayant des souvenirs de son installation. Les proviseurs n'échappent pas à ce constat. Or, dans les lycées, ceux-ci devraient assumer le rôle de conservateur. Ils sont garants de la bonne conservation des œuvres présentes dans l'établissement qu'ils dirigent. Si un relais effectif n'est pas prévu pour transmettre les informations nécessaires au bon maintien de l'œuvre, pour qu'elle continue à être reconnue, comprise et maintenue en bon état, il leur est difficile d'assumer cette fonction.



Figure 4

Les peintures sur toile de Georges Leroux ornant la salle de spectacle du lycée Hérriot à Lyon sont menacées par l'entreposage trop proche de matériels divers

CONCLUSIONS DE L'ÉTUDE ET PRÉCONISATIONS

Lors de la réalisation de cette étude, il est vite apparu que ce travail était grandement nécessaire. Le patrimoine constitué par la Région et conservé dans les lycées est de qualité, mais plusieurs facteurs se sont conjugués pour qu'il perde progressivement de la valeur auprès des dépositaires. L'analyse des particularités de la collection et des causes d'altération a aidé à dégager des pistes en vue d'en améliorer la conservation et la gestion. Ces propositions doivent s'intégrer dans la politique de gestion de l'établissement.

L'organisation des traitements de conservation et de restauration

L'examen des données introduites dans la base va aider la Région à organiser les campagnes de traitements de l'ensemble de la collection. Les cas à traiter en priorité ont été identifiés, en raison de leur état de dégradation, de l'insécurité de leur environnement ou de leur dangerosité pour le public. Afin d'améliorer l'efficacité des interventions, les types d'intervenants ont été définis : professionnel de la conservation, spécialiste de l'une ou l'autre technique, personnel du lycée selon les recommandations d'un professionnel.

L'impact du public, nécessité d'une sensibilisation

Le public, destinataire privilégié, doit être pris en compte dans sa spécificité : jeune, mobile, non initié aux notions de patrimoine et de conservation. Un manque d'information et d'encadrement pédagogique favorisent une incompréhension voire une dépréciation de l'œuvre. Elle fait partie du décor, sans plus, et au mieux, étonne parfois. L'appropriation de l'œuvre par le public peut être favorisée par sa présentation dans l'enseignement, le cours d'arts plastiques étant le relais le plus évident pour créer un lien entre l'œuvre et les étudiants. Le principe même du « 1% artistique », le patrimoine, la conservation sont autant de valeurs à transmettre. D'autre part et sur un plan plus pratique, une signalisation efficace des œuvres, sous la forme d'un cartel reprenant le nom de l'artiste, le titre et une brève explication, favorise le respect. Dans le cadre de la préservation, une signalisation permet de créer un espace de sécurité réduisant les dégâts accidentels. Dans le cas des œuvres conçues pour être utilisées par le public (bancs, aires de repos...), la sensibilisation peut diminuer en partie les risques d'altération, mais reste le problème de l'usure inévitable. Des mesures d'entretien ou pourquoi pas de « rafraîchissement » pourraient être définies par l'artiste lors de l'installation de l'œuvre. L'impact négatif le plus manifeste réside dans les dégradations volontaires que constituent les actes de vandalisme. A cet égard, la sensibilisation peut aider à améliorer la considération de l'œuvre et favoriser une attitude de respect envers elle.

L'impact de l'environnement, mise en place d'une maintenance

La qualité du lieu de conservation est en lien direct avec la qualité du vieillissement des œuvres. Les facteurs à prendre en compte sont multiples et variables en fonction des matériaux, certains étant modifiables, mais d'autres plus difficiles à rectifier. A l'intérieur des bâtiments, les conditions de conservation sont parfois néfastes. Les cafétérias dégagent des émanations grasses ou dispensent des projectiles nuisibles. Les lieux de passage multiplient les risques de frottement, d'accident ou offrent un climat instable. La difficulté est encore plus sensible pour les œuvres conservées en extérieur, par définition plus exposées et c'est le cas pour la majorité de la collection. La conservation peut alors être favorisée par la définition d'actes d'entretien précis réalisés à intervalles réguliers, adaptés aux types de matériaux présents au sein de l'œuvre et aux facteurs de dégradation. Par exemple, une grande



Figure 5

La sculpture en marbre de Carrare de Christiane Guillaubey du lycée Arbez Carme de Bellignat est colonisée par des agents biologiques qui dégradent la pierre et altèrent fortement l'image de l'œuvre.

Figure 6

La résine synthétique utilisée par Claude Baillon au lycée Saint Just de Lyon résiste mal à l'exposition aux ultraviolets.

Figure 7

L'aménagement extérieur de Bruno Yvonneau au Lycée Pravaz à Pont de Beauvoisin est constitué de films plastiques peints, présentés entre deux vitres montées sur socle, ponctuant l'allée principale à l'entrée des bâtiments. Exposées à un ensoleillement intense, le plastique s'est dégradé après quelques années seulement.

partie de ces œuvres conservées en extérieur sont constituées de matériaux pierreux et présentent de ce fait des types d'altérations similaires. Elles souffrent de dégradations biologiques avec des développements d'algues, de mousses ou de lichens. Ces attaques ont pour effet d'altérer sensiblement l'aspect et, de là, diminuant le respect que celles-ci devraient susciter, de favoriser les actes de vandalisme, soit par des tags et graffitis, mais parfois aussi par des cassures et des destructions. Même si l'intensité de ces attaques biologiques est variable, dans l'étendue de l'infection comme dans la virulence de l'organisme en présence, il apparaît que la mise en place d'un système de maintenance aiderait à limiter ce type de dégradations. Au préalable, elles nécessitent un examen plus approfondi par un spécialiste afin d'identifier la cause exacte de la dégradation, de poser un diagnostic précis et de définir l'intervention adéquate (Figure 5). Les altérations qui touchent les peintures et les matériaux synthétiques sont de l'ordre de modifications chimiques irréversibles qui entraînent une fragilisation pouvant aller jusqu'à la décomposition du matériau : résine synthétique cassante, décoloration pigmentaire, pulvérulence des liants... Dans certains cas, il est possible de ralentir ces processus par la mise en place d'une maintenance ou par la pose de filtres pour les ultraviolets (Figure 6). Il est aussi parfois envisageable de consolider une matière altérée. Malgré cela, certains matériaux restent très vulnérables lorsqu'ils sont exposés à la lumière directe et aux intempéries. Se pose alors la question en amont de la pertinence de leur choix pour ce type de réalisation (Figure 7).

Les modifications, déplacements, restructuration

Dans le cadre du « 1% artistique », les œuvres ont été conçues lors de la création d'un bâtiment. Elles sont intégrées dans l'architecture ou l'environnement avec lesquels elles forment un ensemble. Les déplacements ont un impact important sur la signification de l'œuvre de même que les modifications apportées aux structures qui l'entourent. Les changements d'affectation du local ou de la circulation interne ont des conséquences, parfois majeures, sur l'apparence, la visibilité et la conservation. La prise de conscience de cette intégrité de l'œuvre doit être inscrite dans la politique de gestion de l'établissement. Les restructurations sont souvent la cause de ces modifications. Soit l'œuvre reste en place sans garantie d'intégration dans son nouvel environnement, soit elle est déplacée avec plus ou moins de chance. Certaines structures sont ainsi démontées, amputées et stockées dans des lieux mal adaptés. D'autres sont mises en réserve et attendent un nouveau lieu de conservation. D'autres encore sont détruites de façon plus radicale. Un meilleur suivi est nécessaire et suppose une réflexion préalable. Que devient l'œuvre en cas de restructuration? L'avis de l'artiste pris en amont est ici également utile (Figure 8).

Préconisations

La nécessité d'une politique de prise de conscience et d'intégration des œuvres au sein des établissements est pointée de même qu'une réflexion relative à une sensibilisation aux questions du patrimoine et de sa conservation.

La mise en place ciblée de dispositions de préservation, de maintenance et d'entretien est recommandée. Pour aider à la fois à la reconnaissance de l'œuvre par le public et à une bonne maintenance de celle-ci, les informations relatives à l'artiste, à la création, à l'entretien de l'œuvre, à sa conservation devraient être consignées dans un dossier accessible en permanence au sein des lycées.

La politique d'acquisition des œuvres tire aussi profit de ces analyses par son besoin d'une meilleure évaluation de l'impact des lieux de conservation au moment de la rédaction du cahier des charges.

Ce dernier point rejoint des questions récurrentes dans l'art contemporain et dans l'art conservé dans les lieux publics (Hemerén 2008). Dans quelle mesure la conservation doit-elle être prise en compte dans la commande d'une œuvre et donc dans son élaboration, avec le risque d'interférer sur la liberté de l'artiste ? Comment favoriser la conservation d'une œuvre dans un lieu qui n'a pas comme objectif premier de la garantir (Phillips 2002) ? Cette étude n'a pas la prétention d'apporter des réponses à ces questionnements, mais elle a néanmoins le mérite d'en pointer la pertinence dans des cas concrets et de montrer leur lien étroit avec les problèmes de conservation.

CONCLUSION

Le CICRP a offert aux étudiants en conservation-restauration de l'ESA Saint-Luc de Liège, une expérience très formative et enrichissante. Ils ont eu accès à une large collection et ont observé un éventail important de problématiques de conservation. Ils ont été sensibilisés aux enjeux de la conservation des œuvres contemporaines. Ils se sont familiarisés avec une technique de documentation performante et en ont expérimenté les multiples avantages pour la gestion de vastes collections présentant des difficultés variées.

D'autre part, cette étude a mis en évidence le rôle et l'importance de la documentation. Elle a donné lieu à la création d'un outil précieux pour la conservation de collections ; adapté aux besoins directs, il permet une gestion immédiate et à long terme, en amont et en aval des acquisitions. Il est en outre indispensable pour donner une vue d'ensemble d'une collection répartie dans de nombreux endroits sur un territoire étendu. Enfin, le « 1% » pourrait être un vecteur de sensibilisation à l'art et à la conservation, inscrite dans les programmes pédagogiques au sein des lycées, en vue d'améliorer la préservation du patrimoine.

REMERCIEMENTS

Nous remercions Madame Isabelle Arnaud-Descours, responsable du secteur patrimoine/arts plastiques à la direction de la culture en région Rhône Alpes, et Monsieur Roland May, directeur du CICRP, pour la confiance qu'ils nous ont témoignée et leur soutien lors de la réalisation de la mission.



Figure 8

La restructuration du lycée Benoît Fourneyron à Saint Etienne prévoyait le percement d'une ouverture dans l'avancée de mur au-dessus duquel l'œuvre a été réalisée. Pour cette raison, celle-ci a été démontée. Les pièces sont aujourd'hui stockées dans un garage.

NOTES

- ¹ Le « 1% artistique » est expliqué dans le paragraphe consacré à la description de la collection.
- ² Le territoire rhône-alpin s'étend sur 250 km du nord au sud et d'est en ouest sur une superficie de 43 698 km², http://www.rhone-alpes.cci.fr/economie/panorama/3_1_geographie.html
- ³ Les textes relatifs au "1% artistique" sont disponibles via le site édité par le ministère de la culture et de la communication, http://www.culture.gouv.fr/culture/dap/dap/unpourcent/uFiles/doc/8_fichier.pdf

RÉFÉRENCES

- BENDERS, C.** 2005. New registration models suited to modern and contemporary art. Dans *Modern art: who cares? An interdisciplinary research project and an international symposium on the conservation of modern and contemporary art, Amsterdam, 1997*, édit. I. Hummelen, D.Sillé, 173–191. London: Archetype Publications Ltd.
- HEMERÉN, K.** 2008. Conservation of art in public places. Dans *ICOM-CC 15th Triennial Meeting Preprints, New Delhi, 22–26 Septembre 2008*, édit. J. Bridgland, 469–474. New Delhi: Allied Publishers Pvt.
- PHILLIPS, P.** 2002. Materials as rhetoric. Dans *Conservation and maintenance of public art: a conference hosted by the Cambridge Arts Council, Cambridge, Massachusetts, October 26–28, 2001*, édit. H.Yngvason, 9–14. London: Archetype Publications Ltd.